



Rueil-Malmaison, le 7 juillet 2001

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **VINCI signe une convention de partenariat avec la Fédération Française de Judo : « 100 ceintures noires, 100 emplois »**

VINCI a signé le 6 juillet 2001 une convention de partenariat avec la Fédération Française de Judo – « 100 ceinture noires, 100 emplois » - dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes judokas dans les métiers du Groupe.

Ce partenariat concrétise à la fois la volonté de VINCI d'ouvrir sa politique de recrutement en lui intégrant une dimension de citoyenneté et l'engagement de la Fédération Française de Judo dans des actions d'insertion de ses pratiquants, conformément aux principes d'éducation énoncés dans le code moral du judoka.

La convention signée prévoit un plan d'actions articulé en deux temps. Une première phase d'information permettra la rencontre des professionnels des entreprises de VINCI avec les membres des ligues, comités et clubs autour de la présentation des différents métiers du Groupe. Dans un second temps, chaque jeune intéressé suivra un bilan-orientation-positionnement sur son projet professionnel et un stage en entreprise à l'issue duquel sera envisagé son recrutement.

Cette ingénierie socio-professionnelle sera confiée à des opérateurs spécialisés dans l'insertion professionnelle ou la formation des jeunes, tels que les missions locales PAIO, la Fondation Agir contre l'exclusion ou d'autres associations compétentes.

En projet à Lille et à Marseille, le dispositif sera mis en place de manière expérimentale dès la rentrée 2001 dans le département du Val-de-Marne, avec l'entreprise Sicra, et à Lyon, avec l'entreprise Campenon Bernard Régions.

Contacts presse :

Fédération Française de Judo  
Jean-Paul COCHÉ  
Tél. : 06 07 58 80 88

VINCI  
Manuel PRIETO  
Tél. : 01 47 16 35 47  
Fax : 01 47 16 33 88  
e-mail : msaez-prieto@groupe-vinci.com